

MAINTENIR VOTRE CONFORMITÉ DANS LE TEMPS

POURQUOI CETTE VEILLE EST ESSENTIELLE ?

Les sanctions encourues en cas de non-conformité :

- RGPD : amende jusqu'à 20 millions € ou 4 % du chiffre d'affaires annuel
- Code de la consommation : amende jusqu'à 75 000 € (personne physique) + injonction de cessation
- Exercice illégal de la médecine : 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende

Une veille régulière vous évite ces risques et protège votre activité.

CE QUI PEUT CHANGER – PAR DOMAINE

Domaine	Ce qui peut changer	Signaux d'alerte
RGPD	Doctrine CNIL, obligations de sécurité, conformité des plateformes	Sanctions CNIL dans le secteur libéral, nouvelles recommandations
Droit de la consommation	Droit de rétractation, CGV, avis clients, facturation électronique	Enquêtes DGCCRF secteur bien-être, nouvelles obligations
Limites de pratique	Jurisprudences sur exercice illégal, rapports MIVILUDES	Condamnations de praticiens, rapports biennaux
Fiscalité / Facturation	Seuils TVA, nouvelles mentions obligatoires, e-invoicing	Calendrier DGFIP, circulaires

RESSOURCES À CONSULTER POUR VOTRE VEILLE

Fréquence	Source	Ce que vous y cherchez	Lien
Tous les 3 mois	Legifrance	Nouveaux textes (Code conso, Code civil, Code santé)	legifrance.gouv.fr
Tous les 3 mois	CNIL	Nouvelles obligations RGPD, sanctions, recommandations	cnil.fr → Actualités
Tous les 6 mois	MIVILUDES	Rapports d'activité, secteurs surveillés, dérives	miviludes.interieur.gouv.fr
Tous les 6 mois	DGCCRF	Enquêtes sectorielles, obligations consommateurs	economie.gouv.fr/dgccrf
Tous les 6 mois	Impôts.gouv	Facturation électronique, TVA, mentions factures	impots.gouv.fr
1 fois par an	Service-Public	Obligations praticien libéral, mentions légales	service-public.fr

VÉRIFICATIONS IMMÉDIATES (À FAIRE DÈS CHANGEMENT DANS VOTRE ACTIVITÉ)

Priorité	Situation	Action concrète
●	Vous ajoutez une nouvelle offre (atelier, programme, contenu numérique)	☐ Mettez à jour vos CGV, votre fiche d'information et votre registre RGPD
●	Vous démarrez les séances en visio	☐ Vérifiez l'outil (DPA signé, hébergement UE), personnalisez les documents nécessaires
●	Vous intervenez en entreprise pour la première fois	☐ Personnalisez les documents (CGV B2B, contrat de prestation ...)
●	Vous changez de statut juridique	☐ Mettez à jour : mentions légales, CGV, factures, SIRET
●	Vous changez d'outil de réservation ou de paiement	☐ Vérifiez la conformité RGPD, mettez à jour votre registre et vos CGV
●	Vous modifiez vos tarifs	☐ Mettez à jour : CGV, pages de vente, devis modèles, affichage en salle d'accueil
●	Vous cumulez une nouvelle pratique (coaching, PNL, naturopathie)	☐ Créez les documents dédiés au cumul, vérifiez votre RC Pro
●	Nouveau lieu d'exercice ou cabinet partagé	☐ Vérifiez votre RC Pro, mettez à jour mentions légales et contrat de partage

VÉRIFICATIONS MENSUELLES

Priorité	Point à vérifier	Action concrète
●	Vos mots de passe professionnels sont-ils sécurisés ?	☐ Changez les mots de passe faibles. Utilisez un gestionnaire de mots de passe (ex : Dashlane)
●	Vos sauvegardes fonctionnent-elles ?	☐ Testez une restauration sur un fichier non sensible
●	Votre antivirus est-il actif et à jour ?	☐ Vérifiez les mises à jour automatiques

VÉRIFICATIONS TRIMESTRIELLES (1h)

Priorité	Point à vérifier	Action concrète
●	Vos CGV correspondent-elles à ce que vous proposez réellement ?	☐ Relisez vos CGV. Supprimez les options obsolètes. Ajoutez les nouvelles offres
●	Votre site ne contient aucun terme interdit (soigner, guérir, traiter)	☐ Utilisez la check-list vocabulaire. Corrigez.
●	Vos outils numériques sont-ils toujours les mêmes que dans votre registre RGPD ?	☐ Comparez registre et outils réels. Mettez à jour le registre
●	Votre RC Pro couvre-t-elle toutes vos pratiques actuelles ?	☐ Contactez votre assureur par email. Conservez la réponse écrite
●	Vos formulaires de contact et newsletter sont-ils conformes RGPD ?	☐ Vérifiez les cases non pré-cochées, les mentions d'information, les liens

VÉRIFICATIONS ANNUELLES (2-3 heures)

Priorité	Point à vérifier	Action concrète
●	Tous vos documents portent une date de mise à jour de l'année en cours	☐ Vérifiez la date sur chaque document. Mettez à jour si nécessaire
●	Vos CGV sont-elles à jour (droit de la consommation, Code civil) ?	☐ Relisez vos CGV. Comparez avec les obligations légales en vigueur
●	Vos mentions légales (site, réseaux sociaux) sont-elles à jour ?	☐ Vérifiez SIRET, adresse, hébergeur, médiateur. Corrigez
●	Votre registre RGPD est-il à jour ?	☐ Ajoutez les nouveaux traitements. Supprimez les traitements obsolètes
●	Les dossiers clients dont la durée de conservation est expirée ont-ils été supprimés ?	☐ Appliquez votre politique de conservation. Procédez à une destruction sécurisée (broyage, effacement)
●	La double authentification (2FA) est-elle activée sur tous vos outils pro ?	☐ Activez 2FA sur email, logiciel de gestion, site, réseaux sociaux
●	Votre ordinateur et vos appareils sont-ils à jour (OS, navigateur, antivirus) ?	☐ Lancez les mises à jour. Redémarrez. Vérifiez les paramètres
●	Vos outils cloud et messagerie disposent-ils d'un DPA valide ?	☐ Contactez chaque prestataire. Demandez le DPA signé
●	Votre politique de confidentialité est-elle accessible sur votre site ?	☐ Vérifiez le lien dans le footer. Testez l'accès
●	La suppression des données est-elle documentée dans votre registre ?	☐ Notez la date et le mode de destruction pour chaque lot
●	Les dossiers papier sont-ils sous clé, inaccessibles à des tiers ?	☐ Vérifiez l'armoire. Assurez-vous que la clé n'est pas laissée sur la serrure

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES – ASSURANCES

Priorité	Point à vérifier	Action concrète
●	Votre RC Pro a-t-elle été renouvelée ?	☐ Vérifiez la date d'échéance. Demandez l'attestation à jour
●	Votre RC Pro couvre-t-elle toutes vos pratiques (hypnose, coaching, ateliers, visio, domicile client, entreprises, mineurs ...) ?	☐ Demandez une confirmation écrite à votre assureur. Conservez-la
●	Disposez-vous d'une protection juridique ?	☐ Vérifiez votre contrat. Si non, souscrivez une option ou une assurance dédiée

EN CAS DE CONTRÔLE (CNIL, DGCCRF, URSSAF)

Priorité	Action	Documents à préparer
●	☐ Anticipez : rassemblez vos documents obligatoires	CGV à jour, registre RGPD, consentements signés, factures, politique de confidentialité
●	☐ Assurez-vous que tous vos documents sont accessibles en moins de 10 minutes	Classez-les dans un dossier dédié (papier et numérique)
●	☐ Connaissez vos droits	Vous pouvez refuser une visite sans mandat, vous faire assister par un avocat
●	☐ En cas de contrôle CNIL sur place	Vous pouvez exiger un délai de préparation (généralement 48h)

RÉCAPITULATIF – PLAN D'ACTION PRIORITAIRE

À partir des cases non cochées, listez ici les actions à mener par ordre de priorité.

Priorité	Point à corriger	Action concrète	Délai cible	Fait
●				☐
●				☐
●				☐
●				☐

Bon à savoir : Pour ne plus jamais vous soucier des mises à jour juridiques, l'abonnement annuel « JuriZen » de Jurisphare vous garantit des documents toujours conformes, automatiquement mis à jour et accessibles à tout moment dans votre espace membre.